

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
Construction du nouveau lycée de l'agglo	mération clermontoise – Clermont-Ferrand (63)	
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	Marie Miller Collinson
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Région Auvergne Rhône-Alpes	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Président de Région	
RCS / SIRET 2 0 0 0 5 3 7	6 7 0 0 0 2 2 Forme juridique	Collectivité territoriale région
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoire i	n°7
	au des seulls et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement a) entre 10 000 et 40 000 m²	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au Surface utile selon le projet de 12 291,8 m² + cir = Surface de Plancher de 15 166,56 m²	tres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet, y compris les éven	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du tuels travaux de démolition	formulaire
	ération Clermontoise » est une opération d'intér at, des ateliers, une demi-pension et huit logeme	
Le lycée accueillera environ 1000 élèves.		

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour ambition de rassembler les formations actuellement dispensées dans les lycées professionnels Marie-Curie et Camille-Claudel. Ceci permettra de passer à une vision régionale et de passer à une logique de parcours des élèves en tenant compte des dynamiques territoriales.

Cet éco-lycée sera « centré sur la qualité de vie et le bien-être », et aura une dimension numérique forte, et préparera notamment aux métiers de la sécurité et de la prévention, de l'environnement, de l'accompagnement des soins et services à la personne, des services de proximité et vie locale, de la coiffure et de l'esthétique, et enfin du génie électrique.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Avec une durée prévue de construction de 36 à 42 mois, sans compter les différentes études préalables, choix du groupement de Conception/Réalisation/Maintenance et études de projet, le futur lycée devrait ouvrir au plus tard à la rentrée 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le futur lycée comprendra une entrée avec gestion des flux pour les élèves, une salle polyvalente autonome et les clients du salon esthétique.

Un hall d'accueil dessert directement l'administration et la vie scolaire.

Les pôles d'enseignement, contenant aussi bien des ateliers, de technologies, d'enseignement... et se composent des secteurs :

- Esthétique Cosmétique et Parfumerie (MECP)
- Assistance, Soins et Services à la Personne (ASSP) et Service de Proximité & Vie Locale (SPVL)
- Métiers Electricité Environnement Communicants (MELEC) et Systèmes Numériques (SN)
- Sécurité et Prévention

Seront présents pour les élèves : un pôle médico-social, une maison des lycéens, un espace de restauration, un entre de connaissance et de culture (CCC).

Les activités du personnel bénéficieront d'un pôle enseignants, un pôle services, des locaux techniques,

Des logements de fonction pour le personnel seront présents à l'arrière du lycée.

Gra	u projet et superficie globale de l'opération ndeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du programme Surface utile : dont locaux d'enseignement et de dont enseignement technic dont demi-pension dont logements dont service		18 000 m ² 12 292 m ² 9858 m ² 5404 m ² 980 m ² 939 m ² 515 m ²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 03°07'00"51E Lat. 45°46'75" 30N
Boulevard Saint Jean / rue du Charolais, 13000 CLERMONT-FERRAND		Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _ Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _
	Joignez à votre demande les anne	exes n° 2 à 6

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau c'-desseus, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cortographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale. Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la subrique concernant la demande de

Le projet se situe-t-il :	Oui		Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I au II (ZN/EFF) ?		X	Les sites les plus proches se trouvent à : o 1,6 km au S-E (ZNIEFF 2, Coteaux de Limagne occidentale, 830007460) o 1,7 km au S-E (ZNIEFF I, Puy de Crouel, 830015165)
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	Le plus proche est à 4,2 km au S-E (Puy d'Anzelles et plateau des Vaugondières)
Sur le territoire d'une commune litterale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention au bruit, arrêté au le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		PEB Aérodrome de Clermont-Ferrand, en zone D (niveau sonore de référence entre 50 et 55 ou 57 dB(A)).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone numide ayani fai: l'objet d'une asimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		PPRN: Zonage risque inondation modéré sur une petite partie Est du site, supprimé par PAC préfectoral (évolution du zonage suite au comblement de la trémie, la parcelle n'est plus soumise à aléa PPR Naturels: Inondation de l'agglomération Clermontoise approuvé le 05/08/2016. PPR Technologique: non
Dans un site ou sur des sols pollués ?	×	П	Site BASOL « Anciens abattoirs Saint Jean » (63.0058) Pollution traitée en 2006, investigations faites en 2016 puis 2018, dans le cadre d'études : Diagnostic de pollution, Analyse des risques résiduels, Plan de Gestion
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	Il n'existe pas de périmètres de protections à proximité
Dans un site inscrit ?		X	Proximité de : - Ensemble urbain de Montferrand (1 km) - Centre Ancien de Clermont (1,9 km) Pas contenu dans un site classé.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	Lë site le plus proche se trouve à 1,7 km (FR8301035).
D'un site classé ?		×	

6. Carac	téristiques de l'impact	poten	tiel du	projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
	envisagé est-il <u>suscept</u> pléter le tableau suiva		avoir l	es incidences notables suivantes ?
	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
STATE OF THE PARTY OF	Engenare-Hi des prélèvements d'eau 3 31 out dans quel milleu ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications jorévisibles des masses d'équ souterraines ?		X	
	Est-li excédentaire en matériaux ?	X		Déblais au total à réaliser pour mise à niveau des plateformes : 30 000 m3 Remblais nécessaires pour mise à niveau des plateformes : 10 000 m3 Solde de déblais restant à évacuer : 20 000 m3 Investigations de terrain en cours mieux caractériser la pollution
	Est-II déficitaire en matéricux ? Si cui, utilise-t-il les ressources nature les du sor ou au sous- sol ?	X		(matériaux de construction à partir des ressources locales -bois, paille, pierre de lave)
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Perturbation des milieux qui ont recolonisé la friche (il s'agit globalement d'espèces végétales invasives : buddleia…).
Milieu nature			×	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Il s'agit d'une friche
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×		Pas de PPRT - Transport de matières dangereuses : Pas de canalisations de matières dangereuses à proximité, mais Risque diffus sur l'agglomération, existant le long du boulevard Saint Jean et de la ligne de chemin de fer à proximité du site - ICPE à proximité : Oui, 4 à moins de 1km : une Autorisation et 3 Enregistrements
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Inondation : non, depuis le PAC du PPRI Zone de sismicité 3 - modéré Mouvement de terrain : non Risque carrière et gypse : non Retrait gonflement argile : moyen à fort
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	Compatibilité démontrée de la pollution résiduelle avec les usages futurs (Analyse des Risques Résiduels, Plan de Gestion en 2019) Risque radon identifié sur la commune, préconisations intégrées
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Augmentation du trafic sur le boulevard Saint-Jean (déjà axe de fort passage, 2105 véh/h en 2002) et la rue des Charolais
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Le projet pourra engendrer de nouvelles sources de bruit liées principalement de manière temporaire lors du déroulement du chantier. Concerné du fait des voies routières et ferrées voisines.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\boxtimes		Engendre des odeurs du fait des cuisines et éventuellement des ateliers.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	sauf éventuellement en phase travaux peu probable mais présence proche des lignes de train
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×		Le terrain actuel n'est pas utilisé à proximité du Boulevard Saint Jean (éclairé)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		- labels de construction E+C- visés (ENERGIE 4 CARBONE 2, matériaux à faibles émissions) - mais augmentation du trafic (et engins de chantier en phase travaux) - et chaufferie (2 chaudières bois pellets de 300kW chacune).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-II la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Pas de déconstruction, mais déchets d'activités en phase d'exploitation (Ordures Ménagères, cuisines, ateliers).

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		Le projet engendrera des modifications sur les activités humaines : - Création d'un nouvel espace de formation (lycée) - Modifications sur l'urbanisme : passage d'une zone sans usages à lycée
approuvés	ences du projet identi ? Non Shout décrit			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Le lycée s'intèg	re dans le le projet de l	renouv	elleme	ent du quartier Saint-Jean (gymnase, parcs), qui aura des effets cumulés : augmentera mais le quartier Saint-Jean intègre le développement de modes
doux	modifications des activ			
	-			
NATURE OF STREET		Se les		
	nces du projet identifi Non × Si out décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	116M_/ 0.000.000.	102100		

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Le projet s'intègre dans démarche plus globale d'écoquartier Saint Jean. L'opération vise le label E+C- avec des niveau E4 en énergie et C2 en carbone.

Il sera réalisé un bilan GES (avec un objectif d'équilibre, bilan nul), sera encadré par une Charte de chantier à faibles nuisances et les mesures afférentes et repose sur l'emploi le plus possible de matériaux de filière sèche (paille, bois), qui limitent les nuisances sur l'environnement en phase chantier (laitances de béton évitées, bruit, poussières...).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact ne semble pas nécessaire dans la mesure où le projet s'intègre dans la trame urbaine de la ville et s'implante sur un terrain laissé vague depuis la déconstruction des abattoirs (pas de terrassement, ni de forages). De plus, l'opération se développera dans le quartier Saint-Jean en cours de mutation qui sera accompagné d'un renforcement des transports en commun et des services. Enfin l'opération est engagée dans des labellisations de qualité environnementales qui visent à le rendre exemplaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	×

8.2 Autres an	nexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
	piéter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les velles elles se rartachent
	Objet
Contient d	ossier d'accompagnement. es compléments sur différents points de ce formulaire. es annexes obligatoires citées en 02, 03, 04, 05 et 06 ci-dessus (sauf Annexe 01 CERFA 14734)
	9. Engagement et signature
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fall à	(Permont-Ferrany 10, 29 AVR. 2019
	Par délégation du Président du Conseil régional Lo Directeur Adjoint Délégation Auvergne Direction de l'Éducation et des Lycées Auverne-Rhône-Apes 59 Boulevard Léon Jouhaux
Signature	59 Boulevard Léon Jouhaux

CS 90706

SN 04.73.31.85.85

63050 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

Nicolas MORAND